

Date : Le 8 octobre 24

Heure : 19 h

Endroit : Salle Claudie Ouellet ESCB

Projet d'ordre du jour

Points à l'ordre du jour	Temps alloué
1. Accueil de la direction	5 min
2. Nomination d'une secrétaire	1 min
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour par la direction	2 min
4. Formation aux membres du CÉ (document et capsules)	5 min
5. Retour sur les rôles du président et du vice-président	5 min
6. Élections par les membres du CÉ : Président(e) Vice-président(e) Trésorière	5 min
7. Déclaration d'intérêts des membres (art.70) et divers formulaires à compléter	5 min
8. Adoption du procès-verbal de la réunion de juin 2024 (lecture faite individuellement avant la rencontre)	3 min
9. Orientation : Nomination ou non des représentants de la communauté (art.42 LIP)	5 min
10. Choix des jours, des lieux et de l'heure des séances publiques (art.67) – voir document « Projets de rencontres»	5 min
12. - Informations de la direction d'établissement : - Mandat du CÉ, rôles et responsabilités, priorités de l'école	7 min
13. Adoption des règles de régie interne (art. 67)	5 min
14. Approbation : Utilisation des locaux (art.93)	3 min
15. Information : Évaluations annuelles 24-25 (art.96.13 (4), 1 ^{re} communication et bulletin étape 1	8 min
16. Approbation : Dérangements pédagogiques (art.87)	5 min
17. Approbation : Contenu des COSP et éducation à la sexualité, CCQ	5 min
18. Approbation : Campagnes de financement	5 min
19. Adoption : Budget de fonctionnement du CÉ, 1 500\$ (art.66), proposition d'utilisation parents	5 min
20. Adoption : Budget révisé 24-25 pour l'école (Résolution)	7 min
21. Information : Retour sur le recours collectif	5 min
22. Information: Projet éducatif (art. 74), état des travaux	8 min
23. Information : Suivis comité de parents	7 min
24. Information : Suivi de correspondance CCSÉHDAA	2 min
25. Levée de l'assemblée	1 min

Total : 114 min.